



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES  
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

**Bruxelles Urbanisme et Patrimoine**  
Direction du Patrimoine Culturel  
**Monsieur Thierry WAUTERS**  
Directeur  
Mont des Arts, 10-13  
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, 07/06/2023

**N/Réf. :** WMB20019/20020    **WATERMAEL-BOITSFORT. Cités-jardins Le Logis et Floréal**  
**Gest. :** (= cités-jardins classés comme ensemble, notamment pour les façades et toitures  
**V/Réf. :** du bâti d'avant 1940)  
**Corr:** Avis préalable: Installer des dispositifs d'évacuation des gaz brûlés des  
**NOVA :** chaudières à condensation intégrant une entrée pour l'alimentation en air  
Demande de BUP-DPC par mail du 24/05/2023  
**Avis de principe de la CRMS**

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre mail du 24/05/2023, nous vous communiquons *l'avis* émis par notre Assemblée en sa séance du 31/05/2023, concernant la demande sous rubrique.

Étendue de la protection



L'AGRBC du 15/02/2001 classe comme ensemble les cités-jardins « Le Logis – Floréal » et comme monument les façades et toitures de l'immeuble sis place Joseph Wauters, 1 à 15 et de la villa « Miraval » et de ses dépendances sises avenue Georges Benoidt, 22 à Watermael-Boitsfort.

Analyse de la demande

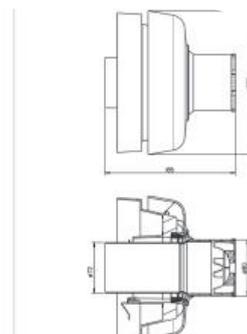
La demande vise à installer des dispositifs d'évacuation des gaz brûlés des chaudières à condensation intégrant une entrée pour l'alimentation en air sur les cheminées existantes.



Square de la Frégate



Rue des Pétunias



## Avis



La CRMS approuve le principe de l'ajout d'un dispositif mais demande de chercher, sur le marché, un modèle (il en existe de nombreux, de taille et d'esthétique diverses et variées), le plus discret possible et de teinte la moins contrastée possible par rapport au support existant. Il sera présenté à la DPC pour approbation avant d'être étendu à l'ensemble des toitures. Selon certaines vues et en fonction des jeux de dénivelé, les toitures des cités-jardins sont très visibles et il est important d'en préserver la cohérence et l'esthétique en veillant à la parfaite intégration des dispositifs.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.



A. AUTENNE  
Secrétaire



C. FRISQUE  
Président

c.c. à : [jvandersmissen@urban.brussels](mailto:jvandersmissen@urban.brussels) ; [restauration@urban.brussels](mailto:restauration@urban.brussels) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels) ; [sbuelinckx@urban.brussels](mailto:sbuelinckx@urban.brussels)